



Monsieur Jean-Laurent Bonnafé  
Directeur Général de BNP Paribas  
1 boulevard Haussmann  
75009 PARIS

Le 2 août 2024,

**Objet** : souscription de BNP Paribas aux emprunts de l'État d'Israël dans un contexte de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité.

Monsieur le Directeur Général,

Nous avons appris par la presse que BNP Paribas a conclu, le 5 mars dernier, un accord de souscription d'obligations au bénéfice de l'État d'Israël, avec trois autres opérateurs financiers, pour un montant total de 8 milliards de dollars, dont 2 milliards de dollars garantis par la seule BNP Paribas.

Il s'agirait de la première levée de fonds réussie par l'État d'Israël depuis octobre 2023. Compte tenu des circonstances, la participation de BNP Paribas à cette levée de fonds suscite de notre part une profonde indignation, à la mesure de l'intensité des bombardements et des déplacements forcés, massifs et répétés visant la population de la Bande de Gaza, du nombre de civils tués, blessés ou ensevelis sous les décombres, de la famine organisée, de la destruction massive des logements, des hôpitaux, des universités et des infrastructures vitales dans la Bande de Gaza.

A la date de signature de cette opération, vous ne pouviez en tous cas pas ignorer l'ordonnance de la Cour Internationale de Justice du 26 janvier 2024, qui a acté du caractère plausible d'un génocide mené par l'État d'Israël contre la population palestinienne de la Bande de Gaza.

Certes, la Convention internationale pour la prévention du crime de génocide concerne au premier chef les États signataires. Mais en tant qu'entreprise, vous avez l'obligation de vous conformer à votre devoir de vigilance sur les conséquences de vos opérations en matière de respect des droits humains. Nous avons d'ailleurs noté que dans le *Code de Conduite du Groupe BNP Paribas*, vous affirmez (page 30) que « Le Groupe ne souhaite notamment pas participer à une quelconque violation des droits de l'homme par l'intermédiaire de ses activités d'investissement et de financement ».

En contradiction avec vos obligations et avec vos propres affirmations, vous contribuez, par votre financement de la dette souveraine de l'État d'Israël, à la poursuite d'une guerre dont la plus haute juridiction internationale souligne qu'elle est porteuse d'un risque génocidaire, le crime du niveau le plus élevé en matière de violation des droits humains.

Vous contribuez aussi par cet accord aux politiques publiques de l'État d'Israël, au premier rang desquelles la politique de colonisation du territoire palestinien occupé, un crime selon le droit international, condamné par de multiples résolutions de l'ONU dont la résolution 2334 du Conseil de Sécurité du 23 décembre 2016, et tout récemment par l'avis consultatif de la Cour Internationale de Justice du 19 juillet dernier. Rappelons que la colonisation du territoire palestinien occupé est le premier objectif affiché dans l'accord de gouvernement israélien, signé en décembre 2022, et qu'elle connaît depuis cette date une accélération sans précédent.

Nous vous demandons donc de bien vouloir nous confirmer si les informations dont nous disposons sur la souscription que vous avez conclue le 5 mars dernier sont exactes, et dans l'affirmative quelles dispositions vous comptez prendre pour vous en désengager et vous remettre en conformité avec votre devoir de vigilance et avec vos propres engagements.

Nous nous réservons le droit de porter cette lettre à la connaissance du public, avec les éléments de réponse que vous aurez bien voulu nous transmettre avant le 23 août.

Nous vous demandons également de bien vouloir nous recevoir pour une discussion sur les points soulevés par cette lettre.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de nos salutations distinguées.

### **Signataires**

Anne Tuillon, présidente de l'Association France Palestine Solidarité

Boris Plazzi, Secrétaire confédéral de la CGT

Eléonore Morel, Directrice générale/CEO FIDH

Nathalie Tehio, Présidente de la LDH

François Leroux, Président de la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine

Union syndicale Solidaires

Copie adressée à Mme Laurence Pessez, directrice de la RSE de BNP Paribas.